



# **CAMIEG**

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Communication du Directeur (information)**
- 2. Projet ROC (information)**
- 3. Budget de Gestion Administrative 2023 (délibération)**
- 4. Budget de Gestion du Risque 2023 (délibération)**
- 5. Point sur les dépenses du régime (information)**
- 6. Point sur les commissions (information)**
- 7. Questions diverses**

Sur demande de la délégation FO, il est procédé au vote d'un changement d'un de nos membres au bureau du CA de la CAMIEG.

Thomas CLAIN remplace Sandrine TELLIER en tant que membre suppléant au bureau.  
Vote à l'unanimité.

### **1. COMMUNICATION DU DIRECTEUR (INFORMATION)**

#### **Situation des services :**

Très bons résultats sur la relation clients, comme le taux de décroché qui est conforme aux objectifs. Plusieurs indicateurs ont été redressés notamment l'indicateur « téléservice ». Concernant les délais de traitement des courriers, objectifs COG est non atteint (21 jours de traitement au lieu de 17), à l'inverse le traitement des courriels est excellent avec un taux de réponse à 99 % dans les 48 h. Des recrutements de CDD à la CPAM 92 sont en cours, pour traiter l'objectif des courriers papiers, malheureusement les candidats ne sont pas nombreux à quoi il faut rajouter les temps de formation.

#### **Point sur la situation à Saint-Pierre-et-Miquelon :**

Nous commençons à voir la fin de ce dossier, avec l'envoi de courriers aux mutuelles. En complément, le projet de convention a été envoyé à APIVIA, et son service juridique examine cette convention. Nous espérons que le nouveau dispositif sera opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### **Point sur le projet Visio contact :**

Vous avez besoin de faire le point sur votre dossier avec un conseiller CAMIEG ? Vous pouvez prendre rendez-vous directement sur le site de la Camieg. Et pour vous éviter de vous déplacer dans un accueil, il sera mis prochainement en place une expérimentation de rendez-vous dit en Visio. « Visio-contact ».

Avec en parallèle, il est fait mention d'une mutualisation des moyens pour assurer les RDV téléphoniques. Ce qui se concrétise par deux fois plus de créneaux horaires disponibles, avec les mêmes ressources.

En résumé, lorsque vous prenez votre rendez-vous, il vous suffit de choisir le mode que vous préférez : Vous pouvez continuer à venir dans un accueil Camieg ou effectuer votre rendez-vous à distance.

La délégation FO s'est assurée que ce nouveau service possédait quelques avantages importants à savoir :

- ◆ Voir votre conseiller comme si vous étiez en face de lui sans vous déplacer, via le logiciel Teams
- ◆ Gagner du temps en évitant de se déplacer
- ◆ Partager votre écran si vous souhaitez montrer une page de votre démarche en ligne ou un document

**Ce nouvel outil traitera d'une problématique qui nous est chère, le contact avec les assurés sourds et malentendants.**

**La Visio-contact permettra d'ouvrir la Camieg à ces assurés. Sur ce sujet, le directeur nous annonce la mise en place d'un accueil personnalisé pour ces personnes, service qui devrait être proposé en avril 2023.**

À terme, ce nouveau système de relation entre assuré et Camieg permettra l'échange de documents, qui viendront agréments automatiquement le dossier assuré. **Pour notre délégation, il ne doit pas y avoir de discrimination entre un assuré dit lambda et un assuré utilisant la Visio pour les échanges de pièces justificatives.**

**Notre délégation est sensible à la mise en place d'un tel outil qui garantit que la satisfaction des assurés notamment en réduisant la fracture numérique.**

**L'expérimentation de ce nouveau canal de contact via la visioconférence est prévue pour fin 2022 début 2023.**

## **2. PROJET ROC (INFORMATION)**

ROC est un dispositif technique intégré au logiciel de gestion administrative du patient (GAP) qui simplifie le tiers payant avec les organismes complémentaires en dématérialisant et standardisant les échanges entre les Établissements de Santé, les Assurances Maladie Complémentaires (AMC) et la DGFIP.

Roc donnera au patient une meilleure information sur le montant qu'il doit acquitter. Par ailleurs, grâce à la télétransmission des factures, l'application du tiers payant aux établissements est facilitée, ce qui constitue un autre bénéfice pour le patient.

Enfin, l'organisme complémentaire du patient est informé en temps réel de l'hospitalisation du patient et de sa sortie, ce qui lui permet de mobiliser les prestations d'accompagnement prévues à son contrat, en particulier dès son retour à domicile.

**Nous rappelons que notre délégation a interpellé en juin 2022, les instances de la Camieg sur ce sujet.**

**Au regard de la présentation du projet ROC, notre délégation estime qu'il est nécessaire que le directeur de la caisse poursuivre les travaux sur les scénarios envisagés, en lien avec la CNAM, tout en garantissant l'indépendance gestionnaire du RO et RC indivisibles, la maîtrise technique de son système d'information, et en identifiant les engagements financiers à mettre en œuvre.**

**À cet effet, notre délégation FO a demandé aux tutelles, via une délibération votée à l'unanimité, d'impliquer totalement la Camieg dans le projet ROC et de réviser la posture de la Cnam, de la DGOS.**

**Nous regrettons le manque de coopération des parties prenantes. Ce manque de concours pose beaucoup de questions sur la mise en œuvre et les moyens.**

**FO soutiendra sans faille notre système d'assurance maladie si celui-ci est attaqué.**

**Comme vous le savez, le gouvernement dans son plan de réforme des retraites compte supprimer notre statut. Cette réforme, par ce projet ROC, présage d'une orientation politique que nous ne partageons pas : déstructurer la part RO et RC et affaiblir le régime pionnier des IEG ! Il est clair que cela faciliterait la destruction de notre statut par les pouvoirs publics.**

## **3. BUDGET DE GESTION ADMINISTRATIVE 2023 (DÉLIBÉRATION)**

Le budget 2023, prévu en 2022, a subi des évolutions liées aux mesures RH (valeur du point à hauteur de + 3,5 % et jours de RTT monétisables) et l'impact de l'inflation. Il sera sûrement nécessaire de revoir un budget rectificatif.

Le budget de gestion administrative 2023 s'établit à 24 769 239 euros, intégrant la masse de personnel, les frais de fonctionnement et la masse d'investissement portée à 16 675 474 euros avec une hausse de 350 205 euros des frais de personnel pour financer les trois nouvelles mesures pérennes RH adoptées en 2022. Mais aussi une hausse de 196 328 euros pour faire face à l'inflation.

Sur les frais de fonctionnement, le budget global prévu en 2023 s'établit ainsi à 10 621 123 euros. Il a été conçu pour sécuriser le fonctionnement courant de la Camieg et accompagner les engagements pris dans la droite ligne des orientations COG.

**La délégation FO valide ce budget de Gestion Administrative 2023.**

## 4. BUDGET DE GESTION DU RISQUE 2023 (DÉLIBÉRATION)

Le budget de gestion du risque 2023 est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration en séance, ce budget est dans la ligne de la COG. Il s'établit à 507 000 euros. Cette somme sera utilisée pour la mise en œuvre des actions de prévention en santé de l'organisme.

Comptes		Charges			Produits				
		Actifs	Inactifs	Total			Actifs	Inactifs	Total
60	Achats	180 005	226 995	407 000	75	Autres produits de gestion courante	224 233	282 767	507 000
					7551	dont TRANSFERT DU FONDS NATIONAL DE GESTION TECHNIQUE	224 233	282 767	507 000
61	Services extérieurs	35 382	44 618	80 000					
62	Autres services extérieurs	4 423	5 577	10 000					
65	Autres charges de gestion courante	4 423	5 577	10 000					
TOTAL DES CHARGES		224 233	282 767	507 000	TOTAL DES PRODUITS		224 233	282 767	507 000

**La délégation FO vote favorablement pour ce budget 2023.**

## 5. POINT SUR LES DÉPENSES DU RÉGIME (INFORMATION)

Avec une prévision de 262 millions d'euros, la Camieg devrait se tenir à cette projection pour fin 2022, sachant que les dépenses actuelles sont d'un niveau de 222,8 millions.

Les plus fortes hausses se constatent sur les postes : médicaments (+5 %), les dispositifs médicaux (+ 10,9 %) et les prestations hospitalières (+11,2 %).

## 6. POINT SUR LES COMMISSIONS (INFORMATION)

Concernant la Commission Santé, la délégation FO dans ce compte rendu souhaite rappeler son attachement à ce que cette commission s'empare de sujets importants pour nos assurés tels que les rendez-vous de prévention aux âges clés de la vie, l'accès à la santé en réduisant le plus possible la fracture avec le numérique, mais aussi développer les aides à destination des familles monoparentales. Et enfin, construire une société du bien vieillir chez soi en préparant au mieux avec les assurés, cette dernière partie de vie.

## 7. QUESTIONS DIVERSES

Les employeurs ont bénéficié d'une présentation de la Camieg, avec un point précis sur l'affiliation des nouveaux affiliés. Cette présentation qui s'est déroulée sous forme de webinaire, et ce dans le cadre d'une relation fluide entre employeurs et service de la Camieg. Le prochain Webinaire est prévu le 14 mars prochain.

**Prochain Conseil d'Administration le 7 février 2023**

**L'Équipe FO à la Camieg vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.**

**Prenez soin de vous et de vos proches.**